



COMMERCE ELECTRONIQUE EN TUNISIE

publié le **28/04/2013**, vu **1428 fois**, Auteur : [maitre imen nasri](#)

la nécessité de s'adapter aux mutations économiques internationales et de tirer le maximum de profit des nouvelles technologies de communication, par la création d'une Commission Nationale du Commerce Electronique, placée sous l'égide du Ministère des Technologies de Communication et du Transport et du Ministère du Commerce , Cette commission a été chargée d'étudier le sujet sous ses différents aspects.

la nécessité de s'adapter aux mutations économiques internationales et de tirer le maximum de profit des nouvelles technologies de communication, par la création d'une Commission Nationale du Commerce Electronique, placée sous l'égide du Ministère des Technologies de Communication et du Transport et du Ministère du Commerce , Cette commission a été chargée d'étudier le sujet sous ses différents aspects.

A cet effet, des groupes de travail ont été constitués, regroupant les différents départements et organismes concernés ainsi que le secteur privé, afin d'étudier en profondeur les différents aspects du commerce électronique et de l'adapter à notre contexte économique et social :

**Les aspects opérationnels et commerciaux du commerce électronique ;
Les aspects financiers et fiscaux ;
Les aspects juridiques et réglementaires ;
Les aspects liés à la sécurité des transactions électroniques ;
Les aspects techniques ;
La sensibilisation et la formation ;
Les expériences pilotes.**

Des mesures visant à mieux saisir les opportunités de ce commerce et à ouvrir les perspectives devant les entreprises tunisiennes dans le monde virtuel des échanges des biens et services, ont porté notamment sur :

**La facilitation des opérations d'exportation en utilisant les nouvelles technologies de communication ;
La mise en œuvre d'une expérience pilote ;
L'adoption d'un programme de sensibilisation à l'échelle nationale et régionale ;
Le suivi des évolutions du sujet à l'échelle internationale.**